



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Assemblée publique de consultation – 5 décembre 2022, à 19 h – Salle des loisirs de Sainte-Marie-Madeleine, 3549, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine, portant sur :

AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENT SUIVANTS :

Règlement numéro 22-561 modifiant le Règlement numéro 09-369 portant sur le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains quant à la fonction commerciale;

Règlement numéro 22-562 modifiant le Règlement numéro 09-369 portant sur le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains en mettant à jour l'annexe D portant sur les grandes affectations de sol.

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de ces projets de règlement avant l'adoption de ces projets de règlement.

L'assemblée publique de consultation se tiendra **le 5 décembre 2022 19 h** à la salle des loisirs de Sainte-Marie-Madeleine, sise au 3549, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine. Au cours de cette assemblée publique, les membres du conseil entendront les personnes et organismes qui désireront s'exprimer sur ces règlements.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 15^e jour du mois de novembre 2022.

Me Josée Vendette
Directrice générale, greffière-trésorière
M.A.P. Gestion municipale